



DEPUIS NOS CORBUS

#01 - Mars 2022

Bulletin de la Fédération européenne Le Corbusier

La Fédération européenne Le Corbusier, c'est quoi ?

Octobre 2002 : Cinquantenaire de la Cité Radieuse de Marseille, les 5 Unités d'Habitation sont réunies pour la première fois et prennent conscience de l'intérêt de se regrouper.

31 janvier 2004 : Assemblée constitutive,

Juin 2005 : ratification des statuts,
Avril 2006 : déclaration à la Préfecture de la Loire et parution au Journal officiel, la **Fédération européenne des Associations d'Habitants des UH de Le Corbusier** a une existence légale.

L'objet principal : « la conservation, la valorisation, la promotion et le rayonnement du patrimoine architectural et de l'œuvre de Le Corbusier **dans sa dimension humaine et sociale d'habitat** ». Son but : **réunir les habitants des œuvres de Le Corbusier, mettre en commun les compétences, favoriser les échanges inter sites.**

Historique

En 2022, la Fédération compte **9 associations membres** : les 5 associations d'habitants des Unités d'Habitation, l'association La Première Rue (Briey), les deux associations de la Cité Frugès (Pessac), le Pavillon Suisse (Cité Universitaire Internationale Paris).

Un Conseil d'administration et un bureau sont élus pour 3 ans. A l'AG, chaque UH dispose de 3 voix pour que l'habitat collectif reste majoritaire, 1 voix pour chaque autre association. Les membres fondateurs garants des buts et statuts de la Fédération disposent d'une voix chacun.

Chaque association verse une cotisation annuelle de 50 euros.

La Fédération européenne, Association loi 1901 reconnue d'intérêt général, est habilitée à délivrer des rescrits fiscaux, elle peut donc recevoir du mécénat.

Depuis 18 ans, les réunions ont toutes été des moments forts d'échanges et de partage. Les expériences des uns ont souvent servi de moteur aux projets des autres (ex : mise en place de compostage, de jardins partagés).

Quelles réalisations concrètes ?

Une série de cartes postales, un voyage en Inde sur les traces de Le Corbusier (2009), l'organisation de deux réunions pour les syndicats et conseils syndicaux sur le thème de la sécurité (2012 à Marseille, 2014 à Rezé), la mise en relation pour un accueil « privilégié » quand un corbuséen visite un autre site que le sien, des projets artistiques et culturels (Unité des Unités, soutien aux projets de Florence Cosnefroy,

artiste plasticienne, Unité(s) d'intimité exposition collective actuellement à Firminy), des échanges entre associations (Ateliers sérigraphie à Firminy et au Pavillon Suisse animés par des rezéens). De plus en plus souvent, la Fédération est invitée à intervenir dans des colloques (ex : Avignon Juin 2021 Vivre avec les visiteurs dans des espaces habités)

La Fédération s'est affirmée et est reconnue comme interlocuteur par les « instances corbuséennes ». Seule à porter la parole des usagers, elle représente les « propriétaires, affectataires ou habitants des œuvres » de l'architecte à la Fondation Le Corbusier. Beate HEIGEL, actuelle secrétaire de la Fédération, siège au Conseil d'Administration. La Fondation utilise notre Fédération comme relai auprès de ceux qui souhaitent entrer en contact avec nous.

En 2011, la Fédération a adhéré à l'Association des Sites Le Corbusier, depuis avril 2013 elle siège au Conseil d'administration. Elle est donc maintenant parfaitement intégrée aux différents « réseaux » corbuséens. Il lui reste un grand chantier : populariser cette idée de Fédération auprès des habitants !

Mars 2022

Fabrice BRAULT, Président
Martine VITTU, Vice-Présidente



2015 - AG à l'UH de Briey (Photo de famille dans la neige !)



2018 - AG à Rezé, dans l'école maternelle

La Cité Radieuse



La Cité Radieuse : la base architecturale ou le modèle des Unités d'Habitation

Environ 1000 habitants et des dizaines de professionnels se côtoient chaque jour au sein de la Cité Radieuse. Le Modulor a servi de mesure de référence pour la conception du bâtiment, il est représenté par un homme de 1,83 mètre, avec le bras levé, soit 2,26 mètres au total. Cela correspond à la hauteur sous plafond d'un appartement. L'appartement standard – dénommé type E – fait environ 4 mètres de large pour environ 21 mètres de long. Il traverse l'immeuble d'est en ouest et s'étend sur 2 niveaux.

L'Unité d'Habitation est posée sur 34 pilotis en béton armé qui intègrent les circulations de fluides. L'immeuble comporte 18 niveaux, répartis sur 9 étages, distribués par 3 ascenseurs et un monte-charge.

Les 3^e et 4^e rues proposent divers commerces : librairie, hôtel – restaurant, pâtisserie, galeries, design...

L'école maternelle, au 8^e étage, accueille toujours les enfants de la Cité Radieuse et du secteur, selon la carte scolaire. Sur le toit terrasse, l'ancien gymnase a été transformé en un centre d'art : le MAMO.

La Cité Radieuse est la réalisation première, la base architecturale, de ce qui sera la référence de la notion d'Unité d'Habitation.

En 1954, la Cité Radieuse est divisée en lots vendus par l'État et devient une copropriété. Depuis 1986, les façades, le hall, les rues, un appartement et le toit terrasse de la Cité Radieuse sont classés au titre des Monuments Historiques ainsi que l'appartement 50 depuis 1995.

En 2016, classement au patrimoine mondial de l'UNESCO, d'une partie de l'œuvre du Corbusier, dont l'Unité d'Habitation de Marseille.

DEPUIS NOS CORBUS

L'Association des Habitants de l'Unité d'Habitation : gérer et partager

C'est le 14 janvier 1953 qu'une centaine d'habitants se réunissent en Assemblée Générale Constitutive de l'**Association des Habitants de l'Unité d'Habitation Le Corbusier**.

Dans ce qui sera bientôt le gymnase, ces habitants de la première heure se retrouvent afin de porter l'association sur les fonds baptismaux ! Cette association va se montrer tout de suite dynamique grâce à de nombreuses activités qui organisent la vie quotidienne de l'immeuble et favorisent les rencontres : bibliothèque, télévision, théâtre, chorale, cinéma, sports,...

Mais l'Association est aussi confrontée à de très nombreux problèmes liés aux dysfonctionnements matériels, techniques et administratifs d'un immeuble considéré comme un « prototype » dont l'achèvement va lentement... problèmes de charges, d'irrégularité du chauffage... dans ce qui n'est encore qu'un chantier. Depuis, le Conseil Syndical a pris le relais sur ces éléments fonctionnels. L'Association quant à elle se renouvelle et propose d'autres activités : compost puis jardins partagés, vide-grenier, expositions, ateliers mémoire, ateliers numériques, arbre de Noël, Halloween, carnaval, ping-pong, annuaire des habitants,.... et pour 2022 : une commission dédiée aux 70 ans de l'UH !

Adhésion annuelle : 15 euros par appartement et gratuité des activités

Nombre d'adhérents : 154 sur 330 appartements

CA : 8 à 15 membres

Site de l'Association : www.citeradieuse-marseille.com

Référentes Fédération européenne : Hélène BALU et Jacqueline BOYER

Contacts : citeradieuse@gmail.com

Visites : - individuelles : libres et gratuites : hall, 3^e et 4^e rues, toit terrasse

- en groupe et commentées : payantes 10 euros via Office du Tourisme sur réservation : groupe@marseille-tourisme.com



Carte d'identité

Quelques dates et chiffres

Première pierre : 14 octobre 1947

Inauguration : 14 octobre 1952

Longueur : 137 mètres

Largeur : 24 mètres

Hauteur : 56 mètres

337 appartements du studio au type G
7 rues + 2 paliers + le toit terrasse et le gymnase

Spécificité : la première Unité d'Habitation



Apéro dans les jardins



Vide grenier dans le hall



Retour de carnaval sur le toit-terrasse

La Maison Radieuse



L'originalité de l'expérience rezéenne

Les premiers habitants ont tous le même statut : ils sont coopérateurs. La Maison Radieuse est une commande sociale d'une petite coopérative d'HBM (Habitation à bon marché) : la Maison Familiale.

L'occupant verse 15% de la valeur de l'appartement. Ensuite, chaque année, une part du loyer mensuel correspond à l'amortissement de l'emprunt et l'occupant devait devenir propriétaire en 65 ans. Avantages du système : permettre à des catégories modestes d'accéder à la propriété, favoriser l'appropriation du bâtiment par ses habitants.

En 1971, la loi Chalandon supprime les sociétés coopératives de location-accession et, en 1976, se met en place le régime actuel de la Copropriété avec la cohabitation de locataires HLM (55%) et de propriétaires occupants ou bailleurs.

Comme à Marseille : une école maternelle toujours en activité, la plus... haute de France. Ajoutée au programme à la demande de la Ville de Rezé, posée sur le toit terrasse, conçue par Iannis Xenakis collaborateur de Le Corbusier, elle est aujourd'hui fréquentée par les enfants de l'immeuble et du périmètre scolaire.

Le bâtiment est protégé au titre des monuments historiques dès 1965. Sont classés depuis décembre 2001 : les façades et les toitures, l'école, la passerelle sur l'étang, le Hall et toutes les circulations intérieures,

les deux appartements 601 et 603.

L'Association des Habitants de la Maison Radieuse (AHMR)

Sa création officielle date du 25 avril 1955. A l'époque de la coopérative, elle a activement participé à la gestion de l'immeuble. Depuis 1971 elle a recentré son action sur des activités favorisant le « vivre ensemble ». Ces activités ou « clubs » ont évolué en fonction des époques et des habitants qui les animent bénévolement.

A la manière de l'esprit pionnier du Corbusier, le pavillon de compostage collectif a été le premier du département de Loire-Atlantique. Le Tritou, zone de dons mais aussi de gestion des déchets encombrants, lieu de convivialité, n'a rien à envier aux recycleries.

Dans l'appartement mis à disposition par la Copropriété, on trouve une bibliothèque et une salle de réunion. Dans la dizaine de locaux situés dans l'escalier central et dans les espaces extérieurs se déroulent une longue liste d'activités régulières : sériographie, sport, friperie, couture, cuisine, atelier bricolage, auto-réparation de vélos, jardins partagés, etc.

L'association organise aussi des événements ponctuels rythmant l'année comme la Galette des Rois, la Fête de l'Été, la Journée du Patrimoine ou encore la Fête des enfants.

La crise sanitaire a conduit à suspendre une large part de l'activité mais un CA récemment largement renouvelé entend bien contribuer à re-dynamiser la vie collective.

Adhésion annuelle : 8 euros conseillés par appartement puis gratuité des activités

Nombre d'adhérents : 172 sur 290 appartements habités (2021)

CA : 12 membres au maximum

Référente Fédération européenne : Martine VITTU > martinevittu2@gmail.com

AHMR : associationahmr@gmail.com - Page Facebook Maison Radieuse

Les visites sont uniquement sur réservation : 02 40 84 43 60, service Patrimoine et mémoires ville de Rezé.



Carte d'identité

Quelques dates et chiffres

Durée de la construction : 18 mois

Premiers habitants : 16 mars 1955

Inauguration : 2 juillet 1955

Longueur : 108 mètres

Largeur : 19 mètres

Hauteur : 52 mètres

294 appartements, du studio au type 6

6 rues – 17 niveaux

Spécificité : la plus petite des UH



La bibliothèque - 1^{re} rue



La cour de récréation de l'école maternelle sur le toit-terrasse



Fête de l'été 2018

Das Corbusierhaus



Carte d'identité

Quelques dates et chiffres

Durée de la construction : janvier 1957 à août 1958

Premiers habitants : août 1958

Longueur : 142 mètres

Largeur : 23 mètres

Hauteur : 58 mètres

530 logements de 1 à 3 pièces (34 à 106 m²)

10 rues, 17 niveaux

Spécificité : la plus grande des UH

Le Corbusier à Berlin

L'Unité d'habitation (« type Berlin » selon LC pour souligner la différence) a été construite dans le cadre de l'Exposition internationale d'architecture de 1957, mais en raison de sa taille, elle n'a pas été construite dans le quartier Hansaviertel, mais au « triangle de Heilsberg », près du stade olympique de 1936.

La mission à Berlin était similaire à celle de la « Cité radieuse » de Marseille. Après la Seconde Guerre mondiale, il s'agissait de créer le plus grand nombre possible de logements. Dans le cadre de la construction de logements sociaux, la taille standard de trois chambres n'a été appliquée que dans deux rues (sur 10), des appartements de deux ou une pièce ont été construits dans le reste de l'immeuble, soit 530 logements au total.

La hauteur minimale des pièces de 2,51 mètres exigée par les autorités berlinoises a été accompagnée de controverses, le « Modulor » de Le Corbusier, qui prévoit ici 2,26 mètres, n'a donc été appliqué que de manière limitée. La construction de la maison berlinoise du Corbusier est en béton de briques éclatées, typique de l'époque, dont les propriétés spécifiques ont nécessité une première rénovation du béton dès les années 1980. Une deuxième rénovation du béton de la façade a commencé en 2015 (façade sud) et ne pourra probablement pas être poursuivie avant 2023.

En 1979, la maison Corbusier de Berlin a été libérée de l'obligation sociale, vendue à un investisseur et les différents appartements ont été revendus en tant que propriété partielle. En 1995, elle a été classée monument historique. La communauté des propriétaires est représentée par un comité consultatif. Pour soutenir la conservation du monument et la documentation de l'histoire de la construction de l'immeuble, l'association de soutien Corbusierhaus Berlin e.V. a été fondée en 2005 (environ 60 membres, principalement des habitants de l'immeuble), reconnue d'intérêt public.

Association de soutien Corbusierhaus Berlin e.V.

L'association des habitants coordonne les visites guidées de la maison, qui ont lieu exclusivement en groupe. La formation pour l'encadrement des visiteurs est également prise en charge par l'association. Des manifestations culturelles et des excursions sont régulièrement proposées aux habitants de la maison. L'accent est mis sur l'architecture du modernisme d'après-guerre. Il y a deux galeries d'art et d'architecture dans la maison. L'association possède une petite bibliothèque sur Le Corbusier. La fête d'été annuelle est organisée par les résidents en collaboration avec les techniciens de la maison.

Adhésion annuelle : 60 euros

Nombre de membres : 62 (sur 530 appartements) - CA : 3

Représentant Fédération européenne : Marcus Nitschke, m.nitschke@treppe-b.de
info@corbusierhaus-berlin.org

Visites guidées uniquement pour les groupes, sur inscription via
<http://corbusierhaus-berlin.org>

DEPUIS NOS CORBUS



Fête de l'été



L'appartement de l'association



Des visiteurs venus d'Inde

La Cité Radieuse



La Cité Radieuse de Briey-en Forêt

Commandée par l'Office public d'HLM de l'arrondissement de Briey, l'Unité d'Habitation a été construite entre 1959 et 1961. Peu de temps après sa construction, elle a traversé de graves difficultés.

Dès 1966, la Cité Radieuse va être confrontée au départ des familles américaines (basées à Etain dans le cadre de l'O.T.A.N), puis à la crise de la sidérurgie. A ceci s'ajouteront les problèmes financiers de gestion de l'immeuble, ce qui entrainera sa désaffectation progressive, sa fermeture en 1983 et pour finir, un projet de démolition.

Sauvée à la fin des années 80 grâce aux efforts de la municipalité de Briey et de l'Etat, elle est aujourd'hui entièrement habitée sous la forme d'une copropriété.

Une particularité, depuis la réhabilitation, côté pignon nord, sur une hauteur de deux rues, se trouve l'Ecole d'infirmières. Installée en 1987, elle a, elle aussi, contribué au sauvetage du bâtiment.

Le réaménagement des abords de la Cité Radieuse en 1999, conçu par l'architecte suisse Bruno Reichlin et l'agence VW Architectes à la demande de la ville de Briey, de même que la réfection des façades (2007-2009), témoignent de ce souci de protection et de valorisation de cet élément phare du patrimoine architectural régional.

La Première Rue

L'association La Première Rue est née en 1989 du parrainage international d'une trentaine d'architectes et d'artistes qui ont voulu contribuer à la protection et à la valorisation de cette œuvre majeure du patrimoine architectural moderne.

L'association s'est fixé un double objectif : d'une part contribuer par des expositions, salons, conférences et visites guidées des lieux, au rayonnement de l'architecture

moderne, et d'autre part, permettre aux scolaires, étudiants, architectes, chercheurs et au grand public, de s'immerger dans l'œuvre de Le Corbusier, d'approfondir leurs études et d'enrichir leurs connaissances. Pour ce faire, l'association dispose au premier étage de plusieurs appartements en « duplex » imbriqués de manière caractéristique autour d'un long couloir (inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques), que Le Corbusier assimilait à une « rue » d'où le nom adopté par l'association.

Chaque année, La Première Rue organise dans sa Galerie Blanche, plusieurs expositions temporaires consacrées aux tendances de l'architecture contemporaine et arts plastiques.

L'Association des Habitants

L'Association des habitants de Briey organise de nombreuses activités notamment pour les plus jeunes.

Vivian, son président, aidé d'une poignée de bénévoles n'est jamais à court d'idée pour offrir aux petits Corbuséens des nouveautés toutes plus créatives et technologiques les unes que les autres. Celles-ci se déroulent soit en extérieur (safari Pokémon, Skate) soit en intérieur dans la salle d'activité mise à disposition par la copropriété.

De grands événements ponctuent l'année : la « nuit des loups garous » (une centaine de participants), la Saint Nicolas, ou Halloween.

Chaque dernier dimanche du mois est programmé un « je donne à la Cité Radieuse » : chacun dépose devant sa porte ce dont il n'a plus besoin et qui pourrait servir à d'autres

Comme dans la plupart des Unités d'habitation, la crise sanitaire a suspendu certaines activités : Fête des voisins, Broc en béton (une brocante devant la Cité).



Carte d'identité

Quelques dates et chiffres

Inauguration du chantier : 4 mars 1959

Premiers habitants : Janvier 1961

Longueur : 110 mètres

Largeur : 20 mètres

Hauteur : 56 mètres

A l'origine, 339 appartements (période HLM) aujourd'hui 240 appartements du studio au type F6.

6 rue - 17 niveaux

Spécificité : aucun accès au toit terrasse



Pique-nique dans le parc



Exposition dans la Galerie Blanche

Adhésion annuelle à l'association des habitants : 10 euros par appartement

Nombre d'adhérents : 82

CA : 6 membres

Référente Fédération européenne : Beate HEIGEL

Pour la Première Rue :

lapremiererue@gmail.com

www.lapremiererue.fr

Pour les visites :

sur réservation 03 82 20 28 55

L'Unité d'Habitation Le Corbusier



Carte d'identité

Quelques dates et chiffres

Durée de la construction : 2 ans
Inauguration : pas d'inauguration formelle, uniquement pose de la première pierre en mai 1965
Premiers habitants : automne 1967
Longueur : 130 mètres
Largeur : 21 mètres
Hauteur : 51 mètres
 initialement 414 appartements, du studio au T6
 7 rues - 17 niveaux
Spécificité : la dernière des UH construites et la plus grande en surface.

L'originalité du Corbu appellou

L'Unité d'Habitation est un des éléments du Site Le Corbusier de Firminy, unique en Europe, qui comprend, la Maison de la Culture, classée au Patrimoine Mondial de l'Unesco en 2016, le stade, la piscine et l'église.

Son environnement boisé et champêtre, le vaste panorama sur la Haute-Loire et la présence facétieuse d'hirondelles du rocher sur les façades, font écho aux idéaux de l'architecte.

L'Unité d'Habitation est née d'une commande passée en 1960, par la mairie, alors conduite par Eugène Claudius-Petit, au travers de l'Office HLM visant à accroître le nombre de logements sociaux dans le nouveau quartier de Firminy-Vert.

3 Unités étaient prévues avec commerces et équipements collectifs, mais du fait des contraintes budgétaires et du recul démographique, une seule Unité, aux finitions plus modestes, verra le jour.

La crise induite par la disparition dans les années 1970 des industries lourdes, sidérurgie, mines de charbon, menace dans les années 1980 la survie de l'UH. La mobilisation des habitants puis le classement monument historique en 1993 permettent le début d'une renaissance.

La partie nord du bâtiment, cédée par l'Office HLM, est l'objet d'une opération immobilière de transformation et de vente des appartements au début des années 2000 : 1/3 des appartements sont alors privés.

L'École maternelle est fermée depuis 1999 malgré une occupation des lieux pendant une année scolaire par les habitants.

Depuis 2020, le soir, l'UH est éclairée par une « œuvre lumière » et éphémère, due à l'artiste Bruno Peinado.

L'Association des Habitants

Le 4 octobre 1968 est créée l'Association des Locataires de l'UH Le Corbusier qui impulse une dynamique, 16 clubs en 1972, et sert de lien entre les locataires et l'Office HLM sur la gestion de l'immeuble. Elle sera partie prenante des actions menées par les habitants pour préserver l'Unité d'Habitation. En 2009, faisant suite à la réhabilitation de l'UH, elle se transforme en Association des Habitants de l'UH Le Corbusier pour s'élargir à tous. L'absence de structure commune de gestion se traduit par une faible efficacité dans le traitement des problèmes quotidiens des habitants comme dans la préservation du patrimoine.

L'Association a dû consacrer une partie de son énergie à intervenir pour alerter et intercéder, tout en animant des événements réguliers, déjeuners champêtres, Journées Européennes du Patrimoine, expositions, performances artistiques.

La perspective de la mise en place d'une structure de gestion de l'UH en 2022, permet de tracer une feuille de route visant à renforcer le mieux vivre et la convivialité au Corbu. En parallèle une nouvelle équipe au sein de l'association ambitionne d'accompagner cette dynamique.

La Convention de Partenariat conclue avec le Site Le Corbusier et son appropriation par les habitants. Cette démarche et le développement des liens entre les UH sont concrétisés fin 2021 par l'Exposition Unité(s) d'Intimité à la Maison de la Culture.

Adhésion annuelle : 10 euros par personne

Nombre d'adhérents : 15

CA : 9 membres - Bureau : 6 membres

Référent Fédération européenne : Fabrice Brault

Association des Habitants : assohabcorbufirminy@gmail.com

blog : vivreaucorbudfirminy - site : <https://www.facebook.com/firminy.lecorbusier.3>

Les visites sont sur réservation au +33(0)4 77 61 08 72, informations : sitelecorbusier.com



Atelier sérigraphie dans le hall, projet inter unités



Repas champêtre dans le parc

La Cité Frugès



Architecture du bonheur. Une utopie, un laboratoire

Henri Frugès, industriel altruiste, commande en 1924 à Le Corbusier et à son cousin Pierre Jeanneret, la construction des « Quartiers Modernes Frugès ».

But : le bon marché.

Moyens : le ciment armé.

Méthode : standardisation, industrialisation, taylorisation. Avec un triple but social (affiche publicitaire du 14 février 1925)

- Contribuer à résoudre la Crise du Logement en facilitant à toutes les bourses l'accès à la propriété foncière et immobilière.

- Offrir au Public des quartiers aérés, sains, propres et agréables, conçus d'après les données les plus modernes de l'Urbanisme.

- Empêcher pendant 10 ans toute spéculation sur les prix des immeubles.

Ce style nouveau en rupture avec l'architecture bordelaise, les couleurs choquent. Ce confort mécontente certains. Les services administratifs freinent les travaux d'adduction d'eau, de raccordement au gaz, à l'électricité, de voirie, jusqu'en 1931. La Cité inoccupée se dégrade.

La Cité a continué à exister grâce aux habitants

Les nouveaux occupants, plus modestes, adaptent leurs maisons au gré de leurs possibilités, de leurs besoins, affrontant les dégâts causés par le bombardement de la voie ferrée en 1942, modifiant l'aspect avec les moyens et les méthodes traditionnelles pour parer aux défauts de conception, aux problèmes techniques (fenêtres, terrasses).

Le début de la patrimonialisation de la Cité, une entreprise des habitants

Dans les années 1970, la Cité ignorée, délaissée est sauvée grâce à la volonté de William Héraud, un propriétaire, de

restaurer et faire classer sa maison. Alors les pouvoirs publics engagent des travaux de réhabilitation (achat, restauration de maisons par la municipalité, Aquitanis, ZPPAUP), mettent en place des aides financières à la restauration.

Générosité, utopie dans la démarche de Frugès, toujours présentes en 2022

Enfants, petits-enfants des premiers habitants, personnes nées à la Cité Frugès vivant toujours dans la Cité, nouveaux habitants restaurent, entretiennent, font vivre leurs maisons, découvrent leur Cité jardin.

Pour éviter toute démarche spéculative sur le couloir d'arbres adossé aux maisons Arcade, voulu par Le Corbusier, le propriétaire du terrain l'a fait classer en Espace Boisé Classé.

L'Association «Vivre aux QMF»

Face aux difficultés administratives (adduction d'eau, voirie), dès 1930, 15 habitants de la Cité Frugès créent «Le syndicat de défense des intérêts du quartier moderne du Monteil».

Le 18 septembre 2009, naît l'Association Vivre aux QMF coordonnée depuis 2020 par une direction collégiale.

Vivre aux QMF participe aux Journées du Patrimoine, de l'Architecture, aux célébrations liées à l'histoire de la Cité, des animations conviviales : Fête des Voisins, parcours dans la Cité avec exposition « En 1924, Aujourd'hui » dans les jardins de photos prises par un habitant photographe, Rencontres/avec des spécialistes. le dernier Les QMF, une Cité Jardin par Dr Fayolle-Lussac, chercheur.

Contact :
vivreauxqmf@gmail.com



Carte d'identité

Quelques dates et chiffres

En 1925, projet d'une Cité jardin de 150 villas avec une place centrale entourée de commerces avec logements à l'étage et un fronton de pelote. Au final, 51 maisons construites.

1924 à 1926 : Construction de la Cité

13 juin 1926 : Inauguration de la Cité par le Ministre des Travaux publics M.de Monzie

1929 : M. Loucheur, Ministre du travail visite la Cité.

1931 : Premiers habitants

1973 : William Héraud restaure une maison Arcade qui sera classée en 1980 (intérieur et extérieur) au titre des Monuments historiques.

1983 : Achat par la Ville de Pessac d'une maison « gratte-ciel »

1987 : Ouverture au Public de la maison municipale

1998 : Création de la ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager des Quartiers modernes Frugès)

2011-2013 : 6 maisons classées monuments historiques (une de chaque type)

17 juillet 2016 : Inscription de la Cité Frugès Le Corbusier sur la Liste du Patrimoine mondial de l'Humanité de l'UNESCO dans la série : « l'œuvre architecturale de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au Mouvement Moderne » (avec 16 autres sites.

7 types différents : zig-zag, quinconce, gratte-ciel, arcade, maison isolée, et jumelles et un dernier type dont l'unique exemplaire fut détruit pendant la deuxième guerre mondiale.

Surface : de 73 à 95 m²



La Fondation suisse / Pavillon Le Corbusier à la Cité internationale universitaire de Paris



Bâtiment vu du côté sud

Histoire du bâtiment

Dès les années 1920, l'idée de construire un pavillon suisse à la Cité universitaire émerge à la fois au sein de la communauté des Suisses à Paris et parmi des universitaires francophiles en Suisse. De 1925 à 1930, un comité réunit des fonds privés, complétés par une subvention fédérale, et décide, à l'initiative du professeur Rudolf Fueter, mathématicien et professeur à l'Université de Zurich, de passer commande à Le Corbusier. L'architecte hésite, mais finit par accepter : « Il fallait qu'à Paris, la Suisse apparût autrement que sous les visages agrestes du poète : un chalet et des vaches ».

Après de longues et fastidieuses négociations, la première pierre est finalement posée le 14 novembre 1931. Le bâtiment inauguré le 7 juillet 1933 s'affirme comme le premier édifice moderniste de la Cité universitaire, bien à l'écart des édifices folkloriques ou de tradition académique. Ses créateurs, Le Corbusier et son cousin Pierre Jeanneret, firent du Pavillon suisse un laboratoire privilégié pour la mise en œuvre de leur vision sur l'habitat collectif et de leurs théories de constructeurs contemporains : puissance de la structure inférieure de béton armé, préfabrication industrielle des étages, recherches poussées sur l'isolation phonique et aménagement étudié des chambres avec la collaboration de la décoratrice Charlotte Perriand, spécialiste dans les « équipements du logis ».

La Fondation suisse / Pavillon Le Corbusier fut classé monument historique en 1986.

La Fondation suisse aujourd'hui

Répartie principalement sur trois étages, la Fondation suisse dispose de 46 chambres individuelles, d'une surface de 16 mètres carrés chacune. Chaque chambre comporte une large fenêtre orientée sud et donnant sur le parc de la Cité. Toutes les chambres disposent d'un coin sanitaire (douche, lavabo, WC, penderie) qui est séparé de la partie « repos et travail » par un placard formant côté chambre un appui pour le lit et une étagère. Les trois chambres du 4^e étage bénéficient en plus d'un accès en terrasse. Le mobilier actuel date de 1997 et a reçu l'approbation de Charlotte Perriand. Chaque étage possède une cuisine collective.

La bibliothèque au 4^e étage est appréciée comme salle d'étude pour son calme. Au rez-de-chaussée, le « Salon courbe » orné de la grande fresque murale peinte par Le Corbusier en 1948, est un lieu de rencontre et de détente.

Suite à la rénovation des chambres à la fin du siècle dernier, la chambre 105 au 1^{er} étage a été préservée avec le mobilier d'époque de Charlotte Perriand. Cette chambre est en libre accès et fait partie du parcours des nombreux visiteurs du Pavillon suisse.

Les résident-es de la Fondation suisse sont principalement des étudiant-es ou chercheur-es du monde entier qui viennent à Paris pour leurs études ou pour la recherche. Afin de promouvoir les valeurs fondatrices de la Cité universitaire – la tolérance, la paix et l'échange culturel – la moitié des candidat-es suisses admis-es est envoyée dans d'autres maisons de la Cité et la Fondation suisse reçoit à son tour 50% de résident-es non-suisses d'autres maisons.



Carte d'identité

Quelques dates et chiffres

Durée de construction : 1931-1933

Inauguration : 7 juillet 1933

Nombre de logements : 46 chambres individuelles + 2 appartements de fonction

Habitants : principalement des étudiant.e.s suisses et du monde entier

Spécificité : résidence universitaire



Bibliothèque



Salon courbe

Statut juridique : Fondation reconnue d'utilité publique, depuis 2011

Conseil d'administration : 11 membres, présidé par l'Ambassadeur de Suisse en France

Contact & communication :
01 44 16 10 16 (réception)
contact@fondationsuisse.fr
www.fondationsuisse.fr
<https://fr-fr.facebook.com/Fondationsuisse/>
<https://twitter.com/fondationsuisse>

Visites : tous les jours de 10h-12h / 14h-17h, visite libre, tarif : 2 euros